

LE SUP.

307
12.2017

SUPPLÉMENT
DU MAGAZINE
DE LA VILLE
DE DIJON

WWW.DIJON.FR



Bougez à Dijon

LE GUIDE PRATIQUE DES MOBILITÉS - DÉTACHEZ-MOI !

SE DÉPLACER DANS LA VILLE INTELLIGENTE



À Dijon, ville connectée, préparez vos déplacements et jonglez entre les mobilités grâce aux services en ligne.

✓ **Le nouveau site internet de DiviaMobilités.** Retrouvez toutes les infos pratiques sur le réseau bus&tram, le stationnement payant, en ouvrage comme en surface, les services de location de vélo, l'autopartage et la fourrière automobile. Plans, adresses, tarifs, horaires... C'est le site incontournable.

divia.fr

✓ **Une nouvelle application gratuite pour votre smartphone, courant décembre.** La nouvelle appli DiviaMobilités est disponible sur Android et AppStore. Dès la page d'accueil, accédez aux infos sur le réseau bus&tram, le stationnement, le vélo et la voiture partagée. Connaître l'heure du prochain passage de votre bus ? Savoir s'il reste des DiviaVélodi à votre station ? Et des places dans votre parking souterrain ? L'appli vous renseigne en direct. L'appli calcule le meilleur moyen de vous rendre à un rendez-vous... et est même capable de prédire à 30 minutes la disponibilité à une station DiviaVélodi. Vous achetez vos titres de transport directement sur votre smartphone. Et vos favoris bus, tram, vélo et parking vous permettent désormais de jongler sans mal entre vos différents modes de déplacement. L'outil indispensable pour bien bouger en ville.

✓ **Et toujours l'agence DiviaMobilités.** Elle vous accueille du lundi au samedi de 9h30 à 19h, 16 place Darcy. L'accueil téléphonique est assuré du lundi au samedi de 7h à 20h : 03 80 11 29 29.



Toutes les solutions **pour bouger à Dijon**

Par François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Se déplacer aisément, pour un coût adapté aux moyens de chacun et sans perdre de vue la nécessité de préserver notre environnement... À ses habitants comme à ses visiteurs, Dijon propose aujourd'hui une large palette de solutions de mobilité. Si la voiture individuelle reste le moyen de transport le plus répandu, la fréquentation de notre réseau bus&tram est particulièrement élevée, grâce à son exceptionnelle qualité. Dijon métropole et la ville de Dijon ont également déployé une politique qui porte ses fruits en matière de pratique du vélo urbain. Et bien sûr, dans une ville à taille humaine comme la nôtre, la marche à pied reste un mode de déplacement privilégié : dans le cœur de ville, particulièrement adapté à la flânerie, la piétonisation rend la ville plus belle et plus écologique. Je suis attaché, avec mon adjointe en charge de la circulation, Dominique Martin-Gendre, déléguée à l'équipement et aux travaux urbains, à la circulation et à la politique de l'âge, et avec le vice-président de Dijon métropole délégué aux transports, Thierry Falconnet, à ce que personne ne soit oublié. D'où notre volonté de rendre les transports publics accessibles à toutes et à tous et de veiller à ce que l'espace public soit partagé entre les différentes mobilités. Vous avez en mains, avec ce guide, un panorama pour mieux bouger à Dijon.



LE TRAMWAY

Deux lignes de cœur

T1 ET T2 TRANSPORTENT
CHAQUE JOUR
PLUS DE 95 000 PASSAGERS.
LE TRAM EST DEVENU EN CINQ ANS
VOTRE TRANSPORT PUBLIC
PRÉFÉRÉ POUR VOS DÉPLACEMENTS
DANS LA MÉTROPOLE.

Inauguré fin 2012 (le 1^{er} septembre pour la ligne T1 Gare-Quetigny, le 8 décembre pour T2 Chenôve-Valmy), le tramway de Dijon a immédiatement rencontré un immense succès. Chaque jour, plus de 95 000 habitants de la métropole et visiteurs embarquent dans l'une de ses rames couleur cassis. C'est le moyen de transport public fiable, fluide, confortable et sûr. Son succès, il le doit à un parcours qui dessert la plupart des sites à forte fréquentation de l'agglomération (gare, centre-ville, campus universitaire, hôpital François-Mitterrand, centre commercial de la Toison d'Or, Zénith...). Avec une fréquence inférieure à 5 minutes aux heures de pointe et une large amplitude de service (de 5h30 à 1h), le tram, moyen de déplacement écologique et moderne, répond aux besoins de déplacement du plus grand nombre.

divia.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Une large gamme de tarifs est proposée pour monter dans le tram et le bus.

Trouvez, sur le site internet ou à l'agence DiviaMobilités place Darcy, celui qui vous correspond. Le titre de transport à l'unité coûte 1,30 euro (1,60 euro s'il est acheté à bord). Une formule à 13 euros permet de réaliser 11 voyages, soit 1,18 euro le trajet. L'abonnement mensuel est compris entre 3 et 40 euros en fonction de votre profil.



/// LES ASTUCES À L'HEURE DE POINTE



Le tram est victime de son succès. Entre 7h30 et 8h30 et entre 17h30 et 18h30, il est parfois difficile de trouver une place à bord d'une rame, notamment sur la ligne T1. Face à cette situation, Dijon métropole a ajouté une rame, abaissant l'attente entre deux passages à 4 minutes 30. Un nouvel aménagement des rames, consistant à repositionner certains sièges, permet de gagner 20 places à bord. Enfin, l'université planche sur des horaires de prise de cours décalés dans ses différentes facultés.

Malgré tout, voici quelques astuces pour réussir votre trajet...

Décalez votre trajet. Partir un petit peu plus tôt ou, si c'est possible, juste après le grand rush, permet de voyager dans des conditions beaucoup plus agréables.

Pensez au bus. Depuis la gare, Darcy ou République, la ligne L3 gagne le campus par la rue de Mirande. C'est une bonne alternative.

Occupez toute la rame. À bord, pensez à vous glisser entre les rangées de siège, ne restez pas dans les espaces situés près des portes.



2
lignes

20
kilomètres

33
rames

35
stations

95 000
passagers par jour

52 %
des déplacements
sur le réseau
Diva



LE BUS

Il y a forcément un bus fait pour vous

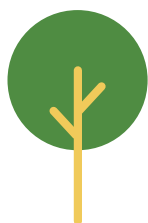
ENTRE LES LIANES ET CITY,
UNE GAMME DE LIGNES
VOUS PERMET DE VOUS DÉPLACER
DANS CHAQUE QUARTIER
DE DIJON SELON VOS BESOINS.

Depuis la création du réseau Divia en 2004, l'organisation des lignes de bus est hiérarchisée. Les lignes à niveau élevé de service (Lianes), numérotées de 3 à 7, sont les lignes les plus importantes du réseau. Par leur fréquence et leur amplitude de fonctionnement, elles n'ont rien à envier au tram : les bus roulent dès 5h30 et jusqu'à 0h30, et passent parfois aux heures de pointe toutes les 5 minutes.

Les lignes de bus numérotées à partir de 10 complètent les Lianes en desservant au plus près chaque quartier de la ville. Elles circulent en général de 6h à 20h30 ou 21h, sauf le dimanche matin. Enfin Corol est la ligne qui fait le tour de la ville.

Dijon métropole a investi dans une flotte de bus hybrides unique en France par son ampleur. Le projet Prioribus, engagé en 2017, vise à fluidifier la circulation en accordant la priorité aux bus aux carrefours et à aménager les arrêts pour les rendre accessibles à toutes et à tous et plus agréables encore (places assises, végétalisation...).

divia.fr



/// CITY, GRATUIT ET ÉCOLO

La navette de cœur de ville est, depuis septembre 2017, entièrement électrique et encore plus confortable. Le minibus se faufile dans les rues du centre-ville reliant chacune des places emblématiques de 8h à 19h (sauf le dimanche), il passe toutes les 10 minutes. L'accès à bord est entièrement gratuit.

/// PLEINE LUNE, LE BUS QUI NE SE COUCHE PAS

Les jeudis, vendredis et samedis soirs (sauf pendant l'été), la ligne Pleine lune permet aux noctambules de sortir en toute sécurité. Reliant République au campus universitaire en passant par la gare et le centre-ville, le bus de nuit passe toutes les 45 minutes entre 1h et 6h. Dijon est ainsi l'une des rares villes de France à proposer un service de transport en commun 24 heures sur 24.



Une flotte de
199 bus
dont
102 hybrides
28 lignes dont **5** Lianes
1125
arrêts de bus
23
km de voies
réservées aux bus
15
lignes scolaires
11,3
millions de kilomètres
par an (bus&tram)
174 000
voyages par jour
(bus&tram)
46,1
millions de voyages
par an (bus&tram)



LE TPMR

Des transports accessibles à toutes et à tous

ASSURÉ SEPT JOURS SUR SEPT,
LE SERVICE DE TRANSPORT
POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ
RÉDUITE DIVIACCÈS ÉVOLUE.

Depuis le 4 décembre, le service de transport dédié aux personnes handicapées qui existe depuis 1983, se modernise. Les règles d'accès et conditions d'utilisation de Diviaccès restent identiques : le service est assuré sept jours sur sept de 6h à 0h30 sauf le 1^{er} Mai. Les conditions pour adhérer au service sont toujours conditionnées à la validation du dossier par Dijon métropole – dossier téléchargeable sur divia.fr.

Les nouveautés concernent surtout le confort d'usage. La métropole a acquis 10 véhicules dédiés, parfaitement accessibles et adaptés, conduits par des agents formés et sensibilisés à la prise en charge de personnes atteintes de handicap. La centrale de réservation fonctionne désormais du lundi au samedi de 7h à 19h. Les courses réservées sont consultables sur internet et, dès le printemps prochain, la réservation sera possible directement sur divia.fr. Fini les chèques papier pré-payés : dorénavant, les voyages Diviaccès seront facturées en fin de mois. Vous ne paierez que ce qui est consommé ! Enfin, dans le cadre de l'optimisation du service, les courses seront groupées dans la mesure du possible.

divia.fr - 03 80 11 29 29

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le trajet TPMR est à 1,30 euro. Les bénéficiaires de la CMU-C bénéficient d'une réduction de 50 %, soit 0,65 euro le voyage.



/// SUR LE RÉSEAU CLASSIQUE AUSSI

La totalité des tramways et 100 % des hybrides, affectés en particulier aux Lianes, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sur l'ensemble de la flotte, 76 % des véhicules DiviaMobilités sont équipés de rampes. Le déplacement des personnes à mobilité réduite peut donc aussi souvent s'effectuer sur le réseau classique.

/// DES ATTENTIONS POUR CHACUN(E)

Marquage au sol des arrêts, annonces vocales aux arrêts, documentation en gros caractères, site internet adapté aux logiciels de synthèse vocale... L'accès au réseau DiviaMobilités pour les personnes mal- et non-voyantes a été pensé en partenariat avec l'association Valentin Haüy.



10
minibus dédiés
au transport
des personnes
à mobilité réduite

100 %
des tramways
et des bus hybrides
accessibles

48 000
voyages Diviaccess
réalisés en 2016

454
utilisateurs
à Diviaccess en 2016



LA VOITURE PARTAGÉE

Autopartage, covoiturage vous y avez pensé ?

CITIZ, C'EST LE PETIT NOM
DE L'AUTOPARTAGE À DIJON.
DES VOITURES DISPONIBLES EN UN CLIC
SI VOUS N'EN AVEZ PAS
OU SI VOUS ÊTES PARTAGEUR.

L'autopartage, idéal pour celles et ceux qui n'ont pas de voiture ou qui veulent se débarrasser de leur deuxième voiture, est un mode de déplacement écologique qui contribue à réduire le nombre de véhicules circulant dans la ville. Le principe de Citiz Bourgogne-Franche-Comté : abonné, vous réservez une voiture par internet. Vous l'empruntez à une station et vous l'y ramenez à l'heure prévue. Le temps d'utilisation et le nombre de kilomètres vous sont facturés à la fin du mois. Avantage principal : c'est tout compris (essence, assurance, maintenance de la voiture...).

bfc.citiz.coop - 03 80 55 14 14

COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'abonnement est gratuit pour une utilisation de moins de 5 heures par mois.

Des formules sont ensuite proposées à 10 et 16 euros mensuels.

La location proprement dite est facturée à partir de 2 euros de l'heure, auxquels s'ajoute le coût kilométrique (entre 0,17 et 0,35 euro le kilomètre).

Exemple : réserver une voiture pendant une heure pour faire 10 kilomètres vous revient par exemple à 7 euros.



/// TAXIS ET VTC À VOTRE SERVICE

L'association des taxis dijonnais vous permet de vous déplacer sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

Centrale d'appels : 03 80 41 41 12 ; taxis-dijon.fr

Il existe également des services de voitures de transport avec chauffeur (VTC), facilement identifiables sur internet.



/// COVOITURAGE, LE BON PLAN

Partager sa voiture, c'est économique et écologique. Des espaces en entrée de ville sont quotidiennement utilisés pour se retrouver et faire la route ensemble. Covoiturer, c'est aussi bénéficier de quelques avantages : les soirs de matches du DFCO par exemple, un parking tout près du stade est réservé aux voitures avec au moins quatre passagers à leur bord.



8
stations Citiz
à Dijon

16
voitures
dont **1** accessible
pour un utilisateur
de fauteuil roulant
(station gare)

4
gamme
de véhicules,
de la voiture
3 portes
au monospace

VOS DÉPLACEMENTS

Source : enquête ménages déplacements, février 2017

427 982 DÉPLACEMENTS

50 %

des déplacements
dans la métropole
se font à Dijon

54 minutes

temps moyen quotidien
de déplacement
d'un Dijonnais

LE TRAMWAY

- 2 lignes
- 33 rames
- 35 stations
- 95 000 passagers par jour



LE BUS



- 195 bus dont 102 hybrides
- 28 lignes dont 5 à niveau élevé de service



QUOTIDIENS À DIJON

15 %

part des transports en commun dans les modes de déplacement des Dijonnais

22 %

part des transports en commun dans les déplacements au et vers le centre-ville



LE VÉLO

- 280 km d'aménagements
- 13 000 déplacements par jour à Dijon
- 800 DiviaVélo
- 400 DiviaVélodi



LA VOITURE

- 850 km de voirie métropolitaine
- 9 parkings souterrains, 3560 places
- 4520 places de stationnement payant de surface
- 1,05 voiture par ménage dans la métropole



L'AUTOPARTAGE



- 16 voitures
- 8 stations



LA VOITURE

Rouler en ville, prudence



CONTOURNER PLUTÔT QUE TRAVERSER,
MODÉRER SA VITESSE,
PARTAGER L'ESPACE PUBLIC
AVEC LES AUTRES MODES DE TRANSPORT...
CE SONT QUELQUES-UNES DES RÈGLES
POUR BIEN ROULER EN VILLE.

Depuis la mise en service de la liaison nord (Lino) en 2013, le contournement de Dijon est un jeu d'enfant. Le prolongement de la rocade au-delà de la Toison d'Or a permis de désengorger les boulevards urbains, où la circulation est désormais bien plus fluide... mais reste limitée à 50 kilomètres-heures. Sur l'ensemble de la rocade, la vitesse maximale a été ramenée à 90 kilomètres-heure, et à 110 sur les voies rapides (Arc et autoroute en direction du péage de Crimolois).

Les voies de contournement libèrent le centre-ville, qui n'a pas vocation à accueillir le trafic de transit et où la vitesse maximale est limitée à 30 kilomètres-heure. Cette vitesse réduite permet le partage de l'espace en sécurité entre les différents modes de déplacement. En agglomération dijonnaise, où la voiture représente un peu plus de la moitié des déplacements (contre 56 % à Marseille ou à Montpellier, 60 % à Angers ou 63 % à Saint-Étienne), continuons d'être vertueux.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Chaque année, l'Automobile Club publie une enquête révélant le coût moyen d'une voiture région par région.

En Bourgogne, en 2016, une voiture coûte 5618 euros par an à son propriétaire (moyenne nationale : 5883 euros).

Comparez avec le coût d'un abonnement Divia bus et tram.



/// LA ZONE DE RENCONTRE, MODE D'EMPLOI

C'est un nouveau venu dans le paysage : la zone de rencontre est un espace où chaussée et trottoirs ne sont plus matérialisés. Piétons, cyclistes et automobilistes circulent donc ensemble, avec la prudence nécessaire. La vitesse des voitures y est limitée à 10 kilomètres-heure. La première zone de rencontre de Dijon a été créée rue Berbisey.

/// MOINS DE VOITURES GRÂCE AUX PARKINGS-RELAIS

C'est la bonne solution pour toutes celles et ceux qui arrivent en voiture dans l'agglomération. Laisser sa voiture sur l'un des trois parkings-relais (Valmy, Zénith, Piscine olympique) permet ensuite de profiter du réseau bus&tram. Une bonne solution pour limiter le flux automobile en ville.



1,05
voiture par ménage
en moyenne
à Dijon métropole

23 %
des ménages
dijonnais n'ont pas
de voiture

53 %
des déplacements
dans l'agglomération
se font en voiture

3
parkings-relais



STATIONNEMENT

Dessus, dessous... Se garer facilement à Dijon

DES MILLIERS DE PLACES DE
PARKINGS, SOUTERRAINS OU
DE SURFACE, VOUS SONT PROPOSÉES
AU CENTRE-VILLE. SUIVEZ LE GUIDE.



Dans tout le centre-ville de Dijon, aux abords de la gare et le long des allées du parc, le stationnement payant (de 9h à 12h30 et de 14h à 19h) évite les « voitures ventouses », qui monopolisent les places plusieurs jours d'affilée au détriment des chaland, des touristes et des riverains. Mais la durée autorisée de stationnement ainsi que le tarif ne sont pas les mêmes partout. En cœur de ville, la durée de stationnement est limitée à deux heures, ce qui n'est pas vrai dans les secteurs gare ou Montchapet, où le tarif est fortement dégressif (l'heure de stationnement devient moins chère si la voiture est garée plus longtemps). Le coût de votre stationnement est ainsi très variable. Faites vos calculs ! Ayez également le réflexe « souterrain » : neuf parkings en ouvrage font l'objet d'un programme de modernisation et de rénovation jusqu'en 2019. Il s'y trouve presque toujours des places disponibles. Darcy, Dauphine, Grangier notamment se situent en plein cœur de ville. Vous avez dit « impossible de se garer » ?

divia.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Regardez de près les tarifs, car ils varient sensiblement d'un secteur à un autre. Exemple ? Pour 2,90 euros, vous stationnez une heure et demie rue Jean-Jacques-Rousseau par exemple, mais... cinq heures dans la rue Vannerie qui lui est parallèle. Pour 2,80 euros, vous stationnez deux heures au parking Darcy, mais... trois heures et demie au parking Sainte-Anne.



/// DES SOLUTIONS POUR LES RIVERAINS

Vous habitez au centre-ville ? Pour vous garer dans votre rue, en zone orange (stationnement longue durée), apposez un macaron résident sur votre pare-brise (disponible gratuitement à l'agence DiviaMobilités place Darcy) et posez une carte mensuelle sur votre tableau de bord (à acheter chez un dépositaire de votre quartier). Le stationnement ne vous coûtera ainsi que 2 euros par jour ou 25 euros par mois. Si vous résidez quartier Montchapet, autour de la gare ou dans les allées du parc, il ne vous en coûtera même que 10 euros par mois ou 1 euro par jour.

/// UN TOPIC ?

Au 1^{er} janvier 2018, plus de contravention pour stationnement non-payé, mais vous aurez à régler un forfait post-stationnement. Le montant est inchangé (17 euros) à condition de payer dans les 72 heures. Sinon le tarif passe à 30 euros. Si votre voiture est en stationnement interdit voire gênant, c'est toujours la police municipale qui se charge de dresser le procès-verbal et d'ordonner la fourrière automobile.



4520
places
de stationnement
de surface
dont **1700**
au centre-ville

9
parkings en ouvrage
ouverts
24 heures sur 24
soit **3560** places

876 869
voitures accueillies
dans les parkings
en 2016

10^e
parking en ouvrage,
Monge, en cours
de construction :
450 places
fin 2018

22
panneaux
électroniques
indiquent le nombre
de places disponibles
dans les parkings
souterrains



LE VÉLO

Il fait bon pédaler à Dijon

GRÂCE À UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DES CYCLES, LE VÉLO S'IMPOSE À DIJON COMME UN VÉRITABLE MODE DE TRANSPORT DU QUOTIDIEN.

La création de pistes et de bandes cyclables est la mesure la plus visible de la politique vélo menée depuis 2001 dans l'agglomération. Ces espaces réservés permettent aux cyclistes de circuler en toute sécurité, en dehors du flux de voitures. Le stationnement sur ces zones réservées est passible d'une amende de 135 euros. D'autres aménagements ont simplifié la circulation en deux-roues, en particulier les contre-sens cyclistes, les cédez-le-passage cycliste aux feux, la pose de centaines d'arceaux et la création d'une dizaine de parcs à vélos sécurisés aux abords des stations de tramway (DiviaVéloPark). Résultat : la pratique du vélo se généralise à Dijon, où le climat et la configuration géographique (dans la plupart des quartiers) ne constituent aucunement un obstacle.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pas cher ! Il faut prévoir une petite maintenance régulière et surtout ne pas oublier d'acquérir les équipements de sécurité (lampes avant et arrière, éventuellement casque et gilets fluorescents). Reste bien sûr l'achat du vélo : une poignée d'euros pour un biclou d'occasion, quelques milliers pour un vélo à assistance électrique.



/// LOUEZ VOTRE VÉLO

Si vous n'achetez pas votre vélo, louez-le ! Pour une courte durée, grâce à DiviaVélodi, dont la flotte vient d'être entièrement renouvelée : une fois abonné (1,50 euro pour 24 heures, 25 à 30 euros par an), l'emprunt à volonté d'un vélo est gratuit pour une durée inférieure à 30 minutes, puis facturé 1 à 2 euros la demi-heure.

La location longue durée, c'est DiviaVélo : des cycles couleur cassis à louer pour 24 heures (3 euros) ou pour une année entière (40 à 60 euros), sans se soucier de l'entretien...

divia.fr

/// RENDEZ-VOUS DANS VOTRE CLUB

Les cyclistes ont leur association militante, Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise (evad-dijon.fr) et leurs clubs, qui proposent des ateliers participatifs, retapent et vendent des vélos d'occasion et organisent des bourses : La rustine (larustine.org) et La bécane à Jules (labecaneajules.fr).



340
kilomètres
de pistes et de
bandes cyclables
dans la métropole

400
DiviaVélodi

800
DiviaVélo

10
DiviaVéloPark

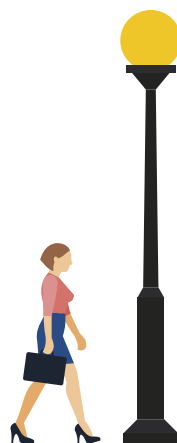
13 000
déplacements à vélo
par jour à Dijon

1,02
vélo par ménage
dans la métropole



MARCHONS

Le plaisir d'être piéton

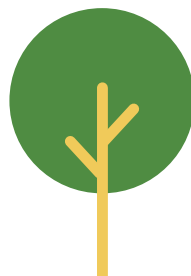


QUOI DE PLUS AGRÉABLE
QUE DE SE DÉPLACER À PIED
DANS UN CENTRE-VILLE PIÉTONNIER
ET DANS LES QUARTIERS
D'UNE VILLE VERTE ?



La marche, c'est bon pour la santé, c'est parfaitement inoffensif pour l'environnement et cela permet de profiter pleinement de la ville, de sa verdure et de son patrimoine. Dans le cœur de Dijon, la piétonisation des principales artères commerçantes rend la flânerie particulièrement agréable. Des bancs ou des sièges permettent de marquer des pauses régulièrement. Après avoir libéré la rue du Bourg des voitures qui y débouchaient en sortant du parking souterrain, la ville a successivement retiré les voitures de la place de la Libération et de la rue Vauban, de la partie sud de la place Grangier, de la rue des Godrans, puis de Liberté, Piron et

Charrue, rendant possibles des « boucles » reliant les rues marchandes. Dans le même temps, les places Darcy et République sont devenues des plateaux réservés aux piétons et aux cyclistes. La promenade en famille, le shopping ou la découverte du patrimoine sont les grands gagnants de ces opérations d'aménagements qui ont embelli la ville.





/// SUR LES SENTIERS DE DIJON MÉTROPOLE

Pourquoi pas randonner en ville ? Suivez les itinéraires balisés et fléchés par la fédération de randonnée pédestre, pour découvrir les zones urbaines mais également les nombreux espaces verts et naturels préservés de Dijon et de la métropole. La nouvelle édition du topoguide des sentiers de la métropole paraîtra au printemps.

/// MARCHEZ GROUPÉ !

Dans certains quartiers de Dijon, les parents s'organisent, à l'heure d'aller à l'école, pour former de petites colonnes d'enfants. Ce sont les « pédibus », bien visibles grâce aux gilets jaunes que portent les petits comme les adultes. Un nouveau dispositif est en projet : « C'est ma bulle », application de covoiturage sécurisé pour les trajets scolaires. À suivre...



Rue de la Liberté
900 mètres
piétonisés,
colonne vertébrale
du cœur de ville

60 % des habitants
de Dijon métropole
pratiquent la marche
chaque jour

Marche et vélo
représentent **33 %**
des déplacements
dans l'agglomération

+ 62 %
Un déplacement
à pied fait
en moyenne
700 mètres



BOUGER AUTREMENT

Cyclotaxi, Segway et autres engins...

/// POUSSE-POUSSE À LA DIJONNAISE

Coursier de quartier, Fabrice vous transporte où vous voulez à Dijon dans son triporteur à assistance électrique. Depuis septembre 2016, il propose ses services de livraison express de petits colis, sillonne quelques fois les rues avec des touristes, mais surtout il se consacre au transport individuel des personnes, notamment des seniors. Du supermarché

jusqu'au domicile ou pour la gare, encombré d'une valise. « *Ce mode de déplacement doux redonne de l'autonomie et crée du lien social* », affirme Fabrice dont le triporteur, qui est aussi un support publicitaire, parcourt jusqu'à 120 km par jour.

06 24 03 15 87

www.facebook.com/mcdq.fabriceq



/// UN SEGWAY POUR DÉCOUVRIR LA VILLE

L'office de tourisme de Dijon métropole organise des balades à Segway, le long de trois itinéraires : cœur de ville, coulée verte et allées du parc. Ces balades s'effectuent par petits groupes de neuf personnes au maximum. Une manière originale, une fois l'engin apprivoisé, de (re)découvrir la ville à petite vitesse et en silence. Prévoir 19 à 25 euros par adulte, 12 euros par enfant.

0 892 700 558
destinationdijon.com



/// BIENVENUE DANS LE FUTUR

De drôles d'engins envahissent aujourd'hui les rues et les trottoirs. Si les vélos à assistance électrique commencent à être nombreux et disposent désormais de leurs boutiques spécialisées (vente ou location), vous serez forcément intrigués en croisant un jour un Dijonnais juché sur un gyropode, véritable skate du futur, ou sur une gyroroue, monocycle tout droit sorti d'un film de science fiction.



www.dijon.fr

